

MÉDECINE

Qu'est-ce qu'un médecin ?

Le médecin est chargé de faire le **diagnostic** de problèmes de santé. C'est aussi un professionnel qui propose des **thérapeutiques** s'appuyant sur les conclusions actualisées de la communauté médicale scientifique. Salarié ou libéral, des **gardes de nuit ou de week-end peuvent lui être imposées**. Les **spécialités sont très variées**, de la neurologie à la biologie médicale, en passant par la médecine du travail... Un médecin remplit de multiples missions puisqu'il est à la fois **clinicien, éducateur et formateur** (en effet, la prévention constitue un axe essentiel du métier).

Formation initiale

Les études de médecine durent **9 à 12 ans** selon la spécialité choisie. Elles se décomposent en :

- **Un premier cycle** (ou DFGSM), qui dure **3 ans** : Il vise à apporter les connaissances scientifiques nécessaires à l'exercice d'une profession médicale : on y voit notamment les **bases anatomiques, histologiques, physiologiques et sémiologiques** (c'est-à-dire les symptômes) nécessaires à la compréhension des pathologies. L'étudiant effectue plusieurs **stages** : un stage infirmier, puis des stages de maîtrise clinique.
- **Un deuxième cycle** (ou DFASM, ou **externat**), qui dure **3 ans** : L'étudiant est mi-temps à l'hôpital, mi-temps en période de cours, et commence à être **rémunéré**. Au cours des 5^{ème} et 6^{ème} années, les étudiants passent les **Épreuves Classantes Nationales informatisées (ECNi)**, qui détermineront la spécialité (on en compte 44), ainsi que le lieu où l'étudiant effectuera son internat.
- **Un troisième cycle** (ou **internat**) : L'étudiant est majoritairement à l'hôpital, bien qu'il suive encore quelques cours. Ce sont des années de **spécialisation**.

L'exercice du médecin

Le médecin peut être amené à travailler **en cabinet, à l'hôpital**, dans des **structures de santé publique** (comme l'ARS), **des cliniques privées**...

Les salaires des médecins sont très variables (suivant la spécialité, le lieu d'exercice, les dépassements d'honoraires...), **de 2 000 à plus de 10 000 €** par mois.

